

Débat sur les rythmes scolaires

Éléments de contexte

En avril 2010, Luc Chatel lance l'idée d'un grand débat sur les rythmes scolaires en réponse à un rapport (en janvier) de l'Académie de Médecine qui pointait les effets néfastes de la semaine de 4 jours à l'école primaire imposée à la rentrée 2008 afin de libérer le samedi matin « pour les familles ».

Depuis, le Ministre a mis en avant la situation des lycéen-nes qui auraient « des semaines trop lourdes et des vacances trop longues ».

La question de l'organisation du temps scolaire concerne donc l'ensemble de la scolarité et Luc Chatel affirme vouloir la traiter dans sa globalité en portant un regard sur le rythme de la journée, de la semaine, de l'année scolaire.

Une opération de communication bien rodée

C'est au moment de la rentrée et pour masquer les retombées d'une politique éducative avec des choix budgétaires destructeurs qu'est annoncé ce grand débat...

C'est au moment de l'installation d'une « expérimentation » qui n'en a que le nom (« Cours le matin, sport l'après-midi ») montrant l'orientation du Ministère en termes de rythmes scolaires (recentrage sur les enseignements dits fondamentaux, relégation des enseignements artistiques, culturels et sportifs à de simples mises en activité) dans le second degré que se met en place cette réflexion...

Comment ne pas s'interroger sur le fait que c'est au moment où il va falloir trouver de nouveaux « fonds » de moyens récupérables après la parution des fiches permettant de recenser les « gisements d'efficience » (schéma d'emploi 2011-2013) que la question des rythmes se pose... Comment ne pas lier cette opération avec la volonté de reprendre encore 4800 postes dans le second degré et notamment au collège qui doit supporter l'essentiel de l'effort budgétaire...?

Des orientations politiques qui pèsent

Et n'oublions pas que le projet législatif de l'UMP en 2007 dans ses propositions 15 : « Permettre à tous les parents qui le souhaitent de choisir pour leurs enfants un établissement réservant l'après-midi aux activités sportives, culturelles ou associatives » et 27 notamment : « Expérimenter avec des communes et des enseignants volontaires, une répartition des compétences entre, d'un côté l'Éducation Nationale, chargée de « l'école du savoir », de l'autre côté, la commune, chargée de l'« école de la vie » (citoyenneté, culture, sport, activités d'éveil, découverte des métiers...) » préparait déjà le terrain... et affichait déjà clairement ses orientations et ses intentions...

Des conclusions déjà écrites ?

A travers l'exemple de l'expérimentation sur les rythmes et à la seule lecture du questionnaire construit par le Ministère sur la journée d'enseignement : « *Quelles modalités d'allègement ? Quelle articulation de la journée scolaire et périscolaire ?* (où est prôné le « *renforcement des activités péri éducatives – activités culturelles, artistiques et sportives notamment* »), on voit très bien l'orientation envisagée, là où les débats veulent nous mener... Ce qui, in fine, semble visé au travers de cette consultation, c'est d'une part la réduction du nombre d'heures d'enseignement et d'autre part (pour réaliser le premier objectif) le renvoi d'une part de ces enseignements aux collectivités territoriales et associations (arts, EPS, musique...).

Le comité de pilotage de la conférence nationale sur les rythmes scolaires installé le 7 juin par Luc Chatel laisse « pantois » quant à la désignation de ses membres... (mais ne laisse pas place au doute quant à la synthèse et aux conclusions qui seront faites...). Les parents d'élèves, les enseignant-es et leurs syndicats, usagers et professionnels de l'éducation, en sont absents tout comme d'ailleurs lors de la table ronde académique à Reims, programmée en décembre qui est présentée comme « un événement-média en présence du Recteur, des IA DSDEN, des collectivités, des parlementaires, des représentants du monde économique, social et religieux ». S'il était permis de douter de la prise en compte des avis des usagers et des personnels, nous voilà rassurés...

Un débat nécessaire !

Pour autant, la question des rythmes est une question légitime et nécessaire à condition qu'elle ne soit « polluée » par aucun lobby et aucune volonté d'économie sur le dos du système éducatif.

La question des rythmes ne vaut d'être posée que par le filtre de **la réussite de tous-tes les élèves** car c'est bien là l'essentiel et la mission du système éducatif !

Une question complexe

On ne peut travailler les rythmes scolaires sans questionner les rythmes sociaux et familiaux, les rythmes de l'enfant, du jeune, de l'adulte...

Ainsi, évoquer la « fatigue » des jeunes en la liant quasi exclusivement à des emplois du temps scolaires qui seraient trop chargés n'a pas de sens si aucun regard n'est porté sur l'utilisation du temps par les jeunes en dehors de l'école. A ce titre, il faut remarquer que ce sont majoritairement les élèves de milieux favorisés qui ont les rythmes les plus denses, partagés entre le temps scolaire, le périscolaire (cours particuliers de soutien, d'approfondissement...), cours de musique, activités sportives et consommation culturelle... Bien souvent, ce sont les temps veille / sommeil qui sont à interroger sur la fatigue réelle des jeunes (consommation télévisuelle, ordinateurs, stations de jeux qui amènent souvent à un coucher tardif...).

Par ailleurs, il ne faut pas considérer le temps scolaire comme étant le temps à l'école mais plutôt envisager globalement le temps de travail des élèves en incluant notamment le temps de devoirs et d'apprentissage des leçons.

D'autres facteurs entrent également en ligne de compte dans la fatigue des élèves puisqu'il s'agit d'un des arguments avancés à la réflexion sur les rythmes. Les politiques éducatives menées sont à interroger : les conditions d'étude sont-elles à même de permettre aux élèves de travailler avec sérénité ? Des classes à 30 ne sont-elles pas fatigantes par la gêne, le bruit, le stress occasionné par une promiscuité due à une architecture des établissements mal étudiée...? le zapping organisé de cours en cours avec des temps d'apprentissage de plus en plus réduits ? des enseignant-es différent-es parce qu'à complément de service, des remplaçant-es mal formé-es (précaires), des enseignant-es de plus en plus fréquemment non remplacé-

es faute de titulaires remplaçants en nombre suffisant..., tout cela ne concourt-il pas au stress et à la fatigue des élèves, à l'échec scolaire ?

Une rythmicité travail /repos mal établie et dictée par des lobbies tels que le tourisme et les transports induisant zonages et déséquilibre des temps scolaires crée des périodes de fatigue...

La question est donc complexe et les rythmes scolaires ne sauraient être les seuls responsables des conditions de réussite ou d'échec des élèves. Ils en sont un des facteurs parmi d'autres.

Une question essentielle : la question des contenus et des pratiques

Il semble légitime d'interroger la culture scolaire, les contenus proposés, les conditions de travail offertes au sein de la classe et l'articulation entre travail en classe et travail hors la classe.

Si effectivement le débat sur les rythmes doit être mené pour permettre la réussite de tous les élèves, alors les questions de contenus, de leurs modes d'appropriation, des pratiques pédagogiques doivent être au cœur du débat.

Réussir à l'école signifie bien souvent posséder in fine un diplôme et/ou une qualification permettant l'accès à un emploi reconnu et bien rémunéré... mais est-ce le rôle premier de l'école ? L'école doit mettre tout en œuvre pour permettre à chaque élève de s'approprier les savoirs et connaissances qui font culture dans notre société pour pouvoir s'y insérer. La culture scolaire participe de la construction de ce regard en permettant, par l'acquisition de savoirs émancipateurs, d'interroger, d'avoir un regard critique et de participer à l'évolution de la culture de référence. Ainsi, la réécriture de la culture scolaire en instaurant le **socle commun** participe d'un choix de société qui ne vise la réussite d'un élève qu'au travers l'acquisition de compétences utiles à son employabilité. Cette vision réductrice questionne le champ culturel en mettant des pans entiers de celui-ci sur le côté et en rejetant à la périphérie de l'école certaines disciplines d'enseignement (les arts, la musique, les activités physiques et sportives...). La question des rythmes ne peut se résoudre par cette simple mise à l'écart dans le but de trouver des « modalités d'allègement »...

Une **culture commune** large et ambitieuse doit être au cœur de notre système éducatif. Les conditions de son appropriation doivent être repensées en termes de durées variables des « heures » de cours notamment. En effet, les séances systématisées de 55 minutes ne permettent pas toujours à l'élève une appropriation correcte du contenu et du sens des cours, soumis à une sorte de zapping incessant.

Augmenter le temps d'apprentissage –en variant les modes d'appropriation – est une nécessité ; c'est sur le temps long que se construisent les acquis. Ainsi, les séances de 55 minutes en classe entière devraient pouvoir être suivies (ou précédées) d'autres temps avec d'autres formes de groupement pour permettre à l'enseignant de continuer à travailler une même notion de manière différente et à l'élève de mettre ses apprentissages à l'épreuve de la contextualisation. Des temps en classe entière, des temps de groupes, des temps de petits groupes où se succèdent cours magistral, mise en activité, soutien, aide permettraient une stabilisation des apprentissages bien supérieure à celle que proposent les cours « traditionnels » que bien souvent les enseignants sont contraints d'organiser faute de temps et de moyens suffisants... C'est dans ces temps d'appropriation de durées variables **dans la classe**, avec l'enseignant de la classe, que la difficulté scolaire peut être traitée, bien plus que dans l'empilement de dispositifs hors la classe, encadrés par des personnels non formés...

La plus grande inégalité en terme de réussite scolaire étant le travail à la maison entre les enfants de milieux socioculturels différents, cette question devrait être prise en charge par l'école pour qu'au sortir de cette dernière, l'ensemble des élèves aient pu faire tout ou une bonne partie des travaux de devoirs et d'apprentissage des leçons.

En fait d'allègement de la journée d'enseignement, plutôt que d'envisager des solutions basiques et à courte vue allant vers une diminution des horaires réglementaires (et donc d'apprentissage), ne serait-il pas plus judicieux de repenser des rythmes de travail plus longs prenant en compte dans la journée des données de recherche des chronobiologistes (en nous souvenant toutefois que leurs études ne démontrent en fait qu'une seule chose : « La journée idéale d'école n'existe pas ! »). Ainsi sur les périodes de pics d'attention, les cours théoriques et sur les périodes de moindre attention, les mises en activités, les soutiens et pourquoi pas, les temps de repos... **Plus d'école donc pour réduire les inégalités et pour permettre la réussite de tous-tous.** Afin de desserrer l'étreinte et de laisser "le temps au temps" pour stabiliser et asseoir les apprentissages, une scolarité obligatoire étendue à 18 ans n'est-elle pas à réfléchir ?

Sur la question du temps scolaire en termes de rythmes journalier, hebdomadaire et annuel

Le déséquilibre annuel entre temps scolaires et vacances scolaires est source de fatigue et de démobilisation de l'élève. Des vacances de toussaint trop courte ne permettant pas une récupération optimale, un troisième trimestre très long pour la troisième zone démobilisant l'élève bien avant l'issue de ce dernier ne sont pas à même de mettre en réussite l'ensemble des élèves. Le rythme mis en place en 1986 sur proposition des chronobiologistes de sept semaines de travail et deux semaines de repos semblait plus à même de répondre à l'objectif d'un équilibre des différents temps. Le zonage des vacances d'hiver pour permettre à 8% de la population de se rendre aux « sports d'hiver » est à réinterroger si c'est bien la réussite de tous-tous qui est visée. Par ailleurs, une attention particulière doit être portée sur la spécificité des Lycées Professionnels et sur la politique des stages. Leurs organisations doivent être pensées dans le cadre global afin de ne pas déstructurer les temps d'apprentissage scolaire et permettre de réels allers-retours entre « professionnel » et « scolaire »...

L'équilibre des temps de travail dans la semaine devrait lui aussi être au cœur de la réflexion. Dans le second degré, les contraintes d'emploi du temps générées notamment par la politique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux (amenant de très nombreux collègues à travailler sur plusieurs établissements) amènent bien souvent les établissements à construire des emplois du temps non en fonction d'une répartition réfléchie et harmonieuse des disciplines sur la base de projets pédagogiques mais en fonction du potentiel enseignant et des disponibilités de ce dernier... Les fausses expérimentations du type « cours le matin, sports et activités culturelles l'après-midi » concentrant tous les cours sur des temps réduits ne sont en aucun cas une solution, ni une réponse adaptée à la volonté de construire des rythmes hebdomadaires à même de permettre la réussite de l'ensemble des élèves. Un allongement du temps scolaire avec une répartition harmonieuse qui permettrait d'autres formes pédagogiques, d'autres temps d'apprentissage, la prise en compte de l'ensemble du travail scolaire (dans et hors la classe) serait un axe à travailler.

La journée scolaire est marquée, notamment dans les zones rurales mais aussi dans les grandes villes, par des temps de transport très longs. Cette problématique est à intégrer dans la réflexion car elle est une source de fatigue non négligeable et sans aucun lien avec le travail proprement scolaire. Il faut donc faire en sorte de la minimiser le plus possible. Dans nombre de départements et d'académies cette question se pose dans le cadre de volontés de restructuration des réseaux d'établissements visant à en réduire le nombre (fermeture d'établissements jugés trop petits...). Ces fermetures impactent directement sur les temps de transports des élèves puisque ces derniers lors de fermetures se retrouvent dans des

établissements plus éloignés de leurs domiciles. Ne conviendrait-il pas, dans certains secteurs, de réfléchir aux horaires d'ouverture des établissements scolaires, voire à réinstaller des internats « souples » ?

La question du « sport »

Quelle place pour l'EPS et le Sport Scolaire ?

Concomitamment à l'ouverture des débats sur les rythmes scolaires, le Ministre a proposé une expérimentation « cours le matin, sport l'après-midi » suivant en cela les préconisations du Président de la République qui s'était à plusieurs reprises prononcé pour l'augmentation du sport à l'école. Cet accent sur le « plus de sport » montre toutefois, en jouant sur la confusion qui peut exister dans l'opinion publique entre EPS et Sport, qu'il ne s'agit nullement d'envisager l'augmentation des heures d'EPS pour tous-tous mais plutôt de proposer des pratiques variées. Il s'agit d'une « déconsidération » de cette discipline et de celle des arts en les pointant comme des enseignements accessoires sans objectifs propres et ne concourant à la formation des jeunes qu'à travers des objectifs et finalités transversaux. On passerait donc d'un enseignement de l'EPS à des pratiques de sports... (id. pour les pratiques culturelles).

Seule l'EPS est à même de « toucher » l'ensemble de la population scolaire quels que soient le niveau, le sexe, le milieu d'origine des élèves. Elle propose un apprentissage culturel critique en acte qu'il est nécessaire de développer, tout comme le sport scolaire permet la mise en situation dans un cadre associatif des apprentissages réalisés en EPS. Ce système devrait pouvoir être développé dans l'ensemble des disciplines, ce qui permettrait aux apprentissages de prendre sens et vie dans un contexte associatif.

L'EPS ne peut donc être minorée dans la place qu'elle doit occuper dans la formation des jeunes et doit dépasser les seules notions de bien-être, de défoulement et de santé qu'on veut lui attribuer en parlant de sport à l'école.

Afin de donner toute sa place à cette discipline, dans l'esprit d'une meilleure adéquation entre le temps scolaire et la vie des jeunes, nous proposons d'ajouter au socle commun une 8^{ème} compétence « Pratique et maîtrise des principaux éléments de la culture physique et sportive » qui serait une contribution originale à l'enrichissement de la vie scolaire et à l'éducation des élèves.